



Modifiez / complétez si besoin vos coordonnées (ci-contre),

puis cochez la case ci-dessous correspondant à l'activité de votre établissement :

- Après lecture du tableau A (ci-après + verso), je certifie que mon établissement n'est pas concerné pour la campagne à venir par l'inscription au registre officiel du contrôle phytosanitaire. Mon établissement n'importe pas, ne produit pas, ne combine et ne divise pas de lots de végétaux ou produits végétaux listés dans le tableau de déclaration d'activité ci-après.
- Je déclare l'activité de mon établissement dans le cadre de l'inscription au registre officiel du contrôle phytosanitaire, en complétant le tableau A et le cas échéant les tableaux B, C et D en cas respectivement de contrats avec des producteurs, d'envoi vers une zone protégée (cette campagne à venir) ou de demande de zone tampon « feu bactérien ». Je m'engage à respecter les dispositions législatives et réglementaires du Code Rural et de la Pêche Maritime relatives à la protection des végétaux et mettre en œuvre les dispositions réglementaires de l'arrêté du 24 mai 2006 modifié.

TABEAU A - DÉCLARATION DE VOTRE ACTIVITÉ : COMPLÉTEZ LE TABLEAU CI-APRÈS (SUITE ET FIN AU VERSO) - NOTICE EXPLICATIVE EN ANNEXE 1/

NE PAS REMPLIR LES CASES GRISÉES

Végétaux ou produits végétaux (1)	Activités de cette campagne (cochez les cases correspondant à votre activité)								Indiquer les quantités produites sur la campagne qui s'achève (1 ^{er} janvier au 31 décembre) :						Evolution, en ou en oucentage (2)
	Importation (= origine hors UE) (2)	Production destinée à		Revente destinée à		Indiquer les quantités produites sur la campagne qui s'achève (1 ^{er} janvier au 31 décembre) :		Boutures racinées ou non, Plats issus de semis, Plats in vitro (*) (9)	Plantes semi-finiées en pot (10)	Plantes semi-finiées en pot ou conteneur (11)	Plantes finies (12)	Bulbes (13)			
		autres produits (3)	autres produits (4)	clients finaux (5)	autres produits (6)	clients finaux (7)	autres produits (8)								
090 - (*) Plantes, boutures, pieds-mères, plantes mi-stade de plantes herbacées autres que celles mentionnées ci-dessous et autres que ceux de la famille des poacées (= graminées) – ne concerne pas les plantes finies préparées et prêtes pour la vente au consommateur final															
100 - (*) Plantes, boutures, pieds-mères, plantes mi-stade de : Begonia et Euphorbia pulcherrima (Bégonia, Poinsettia) – ne concerne pas les plantes finies															
106 - (*) Ficus (sauf Ficus canca, inclus en filière 181, voir verso)															
107 - (*) Hibiscus (variétés herbacées et ligneuses)															
110 - (*) Plantes et plantes vertes : Arecées (Philodendron, Anthurium, ...) Musacées (bananier, ...) Strelitziacées (Strelitzia, ...)															
111 - (*) Dipladenia et Mandevilla															
121 - (*) Solanacées d'ornement (dont Brugmansia, Datura, Lycium barbarum, Physalis, Solanum jasminoides, ...)															
123 - (*) Plantes de Betula vulgaris gmeliniana (Poivée et bêtulaire d'ornement)															
183 - (*) Callitriche, Chionodoxa, Eryngium, Eryngium (ex grappe tricolore), Euphorbia terracina L., Heliotropium europaeum L., Pelargonium graveolens L'Her., Pelargonium x fragrans, Staphylegynis, Yucca															
226 - (*) Bulbes, comas, rhizomes de Dahlia spp. et Lilium spp.															
310 - (*) Bulbes et bulbes à forcer : Camassia, Chionodoxa, Crocus flavus, Gladiolus miniatures, Iris (Irishe, Jascante, Jascante du cap, Muscari, Narcisse, Omphalode, Perce-neige, Puschkinia, Scilla, Tordilia, Tulipe															
Marachage et Cultures Industrielles															
130 - (*) Plantes de légumineuses, y compris les plants de betteraves potagères et de poivée (boites ou caddes) ainsi que d'asperge (Asparagus officinalis)															
125 - (*) Bulbes d'Allium cepa (oignon, échalote), Allium schoenoprasum (choulette) et Allium porrum (poireau)															
130 - (*) Semences d'Allium : A. schoenoprasum (Choulette), A. cepa (Oignon, Echalote), A. porrum (Poireau)															
141 - (*) Semences de Haricot (Phaseolus L.)															
142 - (*) Semences de Dolique (Dolichos)															
146 - (*) Semences de tournesol (Helianthus annuus) : Ornement - oselle															
147 - (*) Semences de tournesol (Helianthus annuus) : Recherche															
148 - (*) Semences de tournesol (Helianthus annuus) : Grandes cultures															
360 - (*) Semences de tomate (Solanum lycopersicum)															
120 - (*) Plantes de Beta vulgaris : Betteraves (surtout : fourragères)															
135 - (*) Plantes de Tabac (Nicotiana)															
160 - (*) Plantes de Pomme de terre (Solanum tuberosum)															
170 - (*) Plantes de Houblon (Humulus lupulus), y compris les plants d'ornement															
330 - (*) Semences de Beta vulgaris : Betteraves (surtout : fourragères, potagères), Poivée															
335 - (*) Semences de luzerne (Medicago sativa)															
Divers : pollen, fruits, bois															
420 - Bois de Conifères non écorcé : écorce isolée de conifères															
415 - Bois de platane															
416 - Bois de châtaignier non écorcé : écorce isolée de châtaignier															
350 - Pollen et végétaux (sauf fruits et semences), non classés en 020 et 030, de Anémone, Cypripedium, Corydalis, Crocus, Delphinium, Eranthis, Galium, Geranium, Helleborus, Iris, Juncus, Lactuca, Linum, Malva, Ranunculus, Safran, Scilla, Tulipe, Urtica, Valeriana, Verbena, Yucca															
351 - Pollen de Kivir (Atractylodes spp.)															
460 - (*) Semences, et Fruits de Coton (Gossypium)															
461 - (*) Semences de Castanea spp. (châtaigniers)															
465 - Fruits de Vitis (raisins)															
450 - Fruits de Citrus, Fortunella (Kumquat), Poncirus, et leurs hybrides, avec feuilles et pédoncules															
3141 - Fruits d'Agave non classés en 450, des genres Citrus, Fortunella, Poncirus (dans la zone de production : importateur, producteur faisant de la vente directe au consommateur ou centre collectif de stockage et distribution)															
3131 - Pomme de terre de consommation Solanum tuberosum importateur, producteur faisant de la vente directe au consommateur ou centre collectif de stockage et distribution															

Fait à le / /
 Nom et prénom du signataire :
 Fonction :
 Signature obligatoire :
 (précédée de la mention
 manuscrite « lu et approuvé »)

N° SIRET :
 Adresse (si incorrecte) :
 Tél :
 N° Immatriculation :
 Responsable entreprise :
 Responsable phytosanitaire :

VEGETAUX PRODUITS (colonnes réservées aux producteurs)

Evolution, en ou en oucentage (2)
 Evolution (14)

